



## 2024 FIM MOTOTOUR OF NATIONS

### RÈGLEMENT PARTICULIER

#### Reg. 1

Le FIM Mototour of Nations 2024 est organisé par le **Club Mototurismo Deportivo Andaluz** pour le compte de la **Real Federacion Motociclista Española (RFME)** et de la **Commission Tourisme et Loisirs (CTL)**. L'événement se déroule du **28 août au 30 août** conformément au Code FIM, aux règles de la FIM, au présent Règlement Particulier et au Code Environnemental FIM. Il aura lieu à **Grenade, en Andalousie, au sud de l'Espagne.**

#### Reg. 1.1

L'organisation du Mototour of Nations 2024 a été déléguée à :

Name: **Club Mototurismo Deportivo Andaluz**

Address: **Avda. Nueva Orleans, 52  
Mairena del Alcor  
Sevilla  
Espagne**

Tel: **+34 687644673**

e-mail: **mototurismodeportivoandaluz@gmail.com**

web site: [www.fim-mototour2024.com](http://www.fim-mototour2024.com)

#### Reg. 1.2 Comité exécutif

- CTL Jury President: Stjepko Varga Licence #: 16454
- Member(s) of the CTL: Nuno Tropa Leite, Licence #: 16451
- Director of the 2024 Mototour of Nations: **José Carlos Copete Sánchez**, Licence **15425**
- Deputy Director: **Damián Marfil Recio**

La première réunion du Comité Exécutif aura lieu à **l'Hôtel Maciá Real de la Alhambra le 27 août à 18h00**. Les réunions ultérieures seront décidées par le Comité Exécutif. Ces réunions ne sont pas ouvertes aux participants.



## Reg. 2 Participation au Mototour of Nations

Le nombre de participants sera limité à **220**.

L'objectif du voyage le long des itinéraires choisis sera d'assurer la sécurité des participants ainsi que leur connaissance des routes pittoresques et moins fréquentées de la région.

Les participants seront répartis en groupes de 50 vélos maximum, chaque groupe accompagné d'une escorte d'un leader et d'au moins deux « maréchaux », voyageant à une vitesse de « randonnée » constante, avec des escales selon le programme. Les principaux carrefours seront surveillés et les routes sélectionnées seront goudronnées et adaptées à la circulation de la moto par tous les temps.

La distance totale parcourue lors de l'événement sera d'environ **700 km**.

Pendant les visites, des déjeuners légers (collations, fruits, jus de fruits, eau) seront fournis. Les participants doivent s'abstenir de consommer de l'alcool pendant les visites.

## Reg. 3 Entrées

Les inscriptions doivent être envoyées au plus tard le **31 mai 2024**, avec paiement de l'intégralité du montant et envoi du bulletin d'inscription disponible sur le site [www.fim-mototour2024.com](http://www.fim-mototour2024.com), accompagné de toutes les informations utiles et de l'actualité du programme.

**a)** Les inscriptions individuelles seront traitées à l'aide du formulaire émis par la FMN organisatrice de l'événement (RFME) et envoyées à l'Organisateur par email. – see Reg. 1.1.

**b)** Les Fédérations Nationales (engagements de groupe) doivent également soumettre un document de synthèse (en Excel) donnant les informations suivantes:

1. Données des participants – Nom et prénom, adresse e-mail, numéro de carte Avantage FIM, Motorcycle Club, FMN, Pays
2. Marque et modèle du vélo, année de fabrication
3. Montants payés pour l'inscription
4. Distance du (des) Moto Club (s) du lieu principal de l'événement
5. Données du délégué national – Prénom, nom, adresse e-mail et numéro de carte Avantage FIM.



#### Reg. 4 Frais d'entrée

Le prix d'inscription est fixé par la Fédération du participant. Celui-ci est composé des frais d'organisation de **300€**, de tout autre supplément, ainsi que des éventuels frais administratifs qui pourraient être ajoutés par la FMN du participant. Le montant est fixé en euros.

Il y a une journée supplémentaire (**27 août 2024**) en supplément de **65€ (95€ chambre simple)**

Les enfants âgés de 6 à 12 ans paieront 50 % des frais de participation des adultes. Les enfants de moins de 6 ans seront admis gratuitement.

Les frais d'inscription, majorés d'éventuels frais d'hôtel supplémentaires ou autres frais, seront payés en totalité (100%) par les FMN des participants, ou directement pour les participants individuels avant le **31 mai 2024** sur le compte suivant :

**Account holder :** CLUB MOTOTURISMO DEPORTIVO ANDALUZ  
**Name of the bank :** TRIODOS BANK  
**Address :** Avda. Nueva Orleans, 52, Mairena del Alcor,  
41510, Sevilla, Spain.  
**BIC/SWIFT :** TRIOESMMXXX  
**Account No./IBAN :** ES81 1491 0001 2130 0017 0332

Tous les paiements seront effectués en euros (€). Les frais de **transfert sont à la charge de l'expéditeur, SHA (partagé) pour les pays de l'UE.**

Les inscriptions peuvent être acceptées après cette date **à la discrétion de l'Organisateur** – doivent être vérifiées auprès de l'Organisateur avant d'effectuer les paiements.

Si l'Organisateur décide d'accepter les inscriptions après la date limite d'inscription, une majoration pouvant aller jusqu'à 25 % des frais d'inscription pourra être imposée.

Si l'organisateur devait accepter les inscriptions effectuées sur le lieu de la réunion, un supplément de 25 % sera imposé.



### **Reg. 5 Date limite d'inscription**

La date limite des inscriptions est le **31 mai 2024**.

### **Reg. 6 Cadeaux, souvenirs et services pour les participants**

Tout participant ayant payé les frais d'inscription bénéficie des avantages minimaux suivants :

- *Participation au FIM Mototour des Nations ;*
- Hébergement à **l'Hôtel Maciá Real de La Alhambra\*\*\*\*** en chambre double ou twin.
  - 1er jour 28 août : accueil et dîner
  - 2ème jour 29 août : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner
  - 3ème jour 30 août : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner

Une bière gratuite ou ¼ de bouteille de vin ou de boisson gazeuse par personne sera disponible aux dîners.

- Souvenir de réunion ; autocollant;
- Une médaille/plaque ou une épinglette souvenir ;
- Autres souvenirs laissés au choix de l'Organisateur, mais faciles à transporter en moto.
- **Journée supplémentaire en option (27 août) : Une journée supplémentaire en option et une visite guidée sont proposées par l'organisation comme détaillé dans le programme de l'événement.**

### **Reg. 7 Hébergements**

Les réservations d'hôtel (en chambres doubles) sont incluses dans le prix d'entrée et doivent être payées avant le **31 mai 2024** sur le compte bancaire indiqué au Reg. 4. Tous les paiements seront en euros (€) **et doivent couvrir tous les frais de virement bancaire.**

Il y a un supplément chambre single de 90€.

### **Reg. 8 Centre administratif**

Le Centre Administratif sera ouvert à partir du **27 août à 10h00** à **l'Hôtel Maciá Real de La Alhambra.**

### **Reg. 9 Prix et classification**

Aucune récompense ni classement ne sera effectué par la FIM



Cependant, les organisateurs peuvent présenter leurs récompenses et leur classement avec l'approbation préalable du président du jury CTL.

### **Reg. 10 Disqualifications**

Sous la supervision du Comité Exécutif, les participants peuvent être officiellement disqualifiés si nécessaire. La décision du Comité Exécutif sera définitive sur cette question.

### **Reg. 11 Délégués nationaux**

Chaque FMN participante a le droit de nommer un délégué titulaire de la licence de commissaire touristique. La nomination doit être faite par écrit à l'organisateur au moins 30 jours avant l'événement.

### **Reg. 12 Annulation de l'événement**

L'organisateur peut annuler l'événement :

- Si, à la date de clôture, le nombre d'inscriptions est inférieur à 100.
- En cas de nécessité absolue.

En cas d'annulation de l'événement, les participants ayant transmis leur bulletin d'inscription avant la date limite d'inscription seront **avertis et le montant total (100%) des fonds reçus (diminué des frais de transfert) sera reversé sur leurs comptes respectifs.**

### **Reg. 13 Général**

#### Annulation de l'inscription

En cas d'annulation d'inscription individuelle, elle sera effectuée par la FMN du participant ou par le participant individuel (si le participant s'est inscrit directement) et sera envoyée à l'Organisateur par courrier électronique comme indiqué au **Reg. 1.1.**

- En cas d'annulation au plus tard le **30 juin**, 90% des frais d'inscription seront remboursés.
- Si l'annulation est reçue entre le **1er et le 31 juillet**, 50% des frais d'inscription seront remboursés.
- Si l'annulation est reçue après le **1er août**, aucun remboursement ne sera possible.

REMARQUE : le remboursement des frais sera réduit des frais de virement bancaire (SHA pour l'UE)



## Règlement Particulier

La version anglaise de ce document fait toujours foi.

### **Reg. 14 Responsabilité des participants (Responsabilité des Autorités, des Organisateurs et des participants)**

Selon le CTG (art. 11) et l'art. 19 (Rassemblements touristiques de catégorie A), tous les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valide et d'une assurance accident et responsabilité civile appropriée, valable pour les pays par lesquels ils passeront. En outre, les participants s'engagent à indemniser et exonérer la FIM, la FMNR, les organisateurs et les officiels, ainsi que leurs employés, dirigeants et agents de toute responsabilité civile pour toute perte, dommage ou blessure, pour lesquels il est solidairement responsable. et solidairement responsables.

Les instructions de la police et des « maréchaux » concernant les visites guidées doivent être respectées.

### **Reg. 15 Comportement des coureurs et protection de l'environnement**

Les motocyclistes sont censés tenir compte des autres usagers de la route (CTG Art.3).

Article 1.2 du Code de l'Environnement – Comportement des coureurs :

- a)** Les motocyclistes individuels devraient développer des habitudes de conduite afin de garantir une pleine intégration avec les autres types d'usagers de la route.
- b)** Conduisez en toute sécurité et évitez la conduite agressive et compétitive.
- c)** Économiser l'essence et réduire la pollution en évitant les moteurs au ralenti inutiles.
- d)** Roulez poliment et limitez les nuisances sonores en n'utilisant votre klaxon qu'en cas d'urgence.
- e)** Gêne sonore. Utilisez un système d'échappement standard ou un autre système d'échappement silencieux et maintenez les systèmes audio à un niveau bas.
- f)** Utilisez uniquement les itinéraires ouverts aux motocyclistes.
- g)** Roulez comme un professionnel en roulant à un rythme calme et discret lorsque vous roulez en groupe.
- h)** Respecter la nature en ne parcourant pas des sentiers qui risquent d'être endommagés au-delà d'un point de récupération naturelle.
- i)** Protégez la faune et son habitat naturel en roulant intelligemment.



- j)** Assurez-vous que vos huiles usagées, pneus, batteries et autres articles recyclables sont correctement recyclés.
- k)** Encourager une utilisation rationnelle du carburant et une économie d'espace en utilisant des motos au lieu de conduire des automobiles.
- l)** N'oubliez pas que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.